

C'est la rentrée au Parc national de Port-Cros

Le 30/08/2019

Le parcours éducatif : il y a du nouveau au programme ! Des projets pédagogiques annuels et adaptés selon la spécialité et le niveau des établissements scolaires. Cette année, les aires marines éducatives passent de 4 à 7, localisées sur Hyères, Le Pradet et La Garde.

Un programme adapté

Depuis 2011, une convention est définie avec l'Académie de Nice. Du primaire à la terminale, des projets éducatifs dans une zone marine du littoral méditerranéen sont initiés pour les élèves avec la participation d'associations locales, d'acteurs sociaux économiques, d'organismes de recherche, etc.

A destination du jeune public, ces programmes pédagogiques pluridisciplinaires intègrent des approches scientifiques, socio-économiques, historiques et culturelles. Un projet formateur qui se veut écocitoyen, pour éduquer à la préservation du milieu marin.

Chaque année, les actions sont adaptées pour favoriser l'implication des élèves. Les primaires auront accès à une zone marine éducative de petite taille appelée « aire marine éducative » dont la gestion s'organise de manière participative. Son emplacement est à proximité d'une école, dans une commune qui adhère aux principes définis par une convention associée aux valeurs du Parc national de Port-Cros. Les collégiens seront en immersion dans le milieu marin. Ces classes de plongée permettent de découvrir le paysage somptueux du Parc et d'en apprendre davantage sur les bonnes conduites pour préserver cette biodiversité marine.

Enfin, les lycées en section général travailleront sur la méthode et les pratiques scientifiques et les lycées professionnels sur une mise en application des principes du développement durable pour « les jeunes ambassadeurs du Parc national ». Cette dynamique comprend un minimum de trois interventions pendant l'année et par établissement avec des sorties en cœur de Parc national des interventions en classe et une restitution en fin de projet au grand public.

Une démarche qui repose sur trois piliers : connaître (apprentissage et intégration de connaissances sur le patrimoine naturel et culturel), vivre (découvrir la mer, les usages et les acteurs associés) et transmettre (échanger des savoirs et la gestion d'un patrimoine commun). Le croisement d'expériences et de connaissances favorise l'émergence d'une citoyenneté active et responsable, résultat attendu en fin de projet.

Un suivi en 2020

Cette dynamique territoriale dure toute l'année. Une démarche qui ouvre l'accès aux données récoltées tout au long de l'année, à la transmission des connaissances scientifiques sur le milieu marin et du savoir-vivre pour protéger l'environnement et initier la bonne conduite à adopter en mer. Le parcours éducatif séduit et intègre pour l'année 2020 trois nouvelles aires marines éducatives et trois écoles.

Ce projet est possible grâce à l'implication du Parc national de Port-Cros et à la présence de nombreux partenaires :

Contact presse : Sophie Lecat / Manon Lasson
Tél : +33 (0)4 94 12 89 35 - Fax : +33 (0)5 62 54 16 41
sophie.lecat@portcros-parcnational.fr

Parc national de Port-Cros



- Les communes dans l'aire d'adhésion du Parc national
- Métropole Toulon Provence Méditerranée
- Le Naturoscope
- Le Collectif d'Initiative pour l'Environnement du Territoire des Maures (CIETM)
- L'AREVPAM
- TLV-TVM

Et au financement GIREPAM (Gestion intégrée des réseaux écologiques à travers les parcs et les aires marines), soutenu par le Fonds européen de développement régional et le Programme Interreg Italie-France Maritime 2014-2020.

Contact : Franck Alary / franck.alary@portcros-parcnational.fr / 06 07 28 15 40



© PNPC

